



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



\*21106727\*

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur

30 AOUT 2021

Greffe  
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0452 778 974

Nom

(en entier) : **INTERSAC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **rue de Saint Donat 27 - 5640 Mettet****Objet de l'acte : Nomination des commissaires**

Extrait du procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique du 30.06.2021

"KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL (B00001), Luchtaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, est nommé en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023. KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL désigne monsieur Xavier Nys (IRE Nr A02619), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent. Les émoluments du commissaire pour l'année comptable se clôturant le 31 décembre 2021 sont de 10.000 EUR hors TVA. Ces émoluments seront adaptés chaque année en tenant compte de l'évolution de l'indice santé. Tous frais directs contractés spécifiquement auprès de tiers du fait de l'exécution des services de KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL ne font pas partie des honoraires, et seront facturés en surplus, en ce compris les cotisations variables sur chiffre d'affaires (y compris cotisation par mandat) que KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL est tenu de verser à l'institut des Réviseurs d'Entreprises".

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).